

Référendum de l'AÉUM

Trousse de mise en candidature

Élections d'hiver 2023



Elections SSMU

elections@ssmu.ca | elections.ssmu.ca

3600 McTavish St., Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories



ELECTIONS
SSMU / AÉUM

Cher membre candidat

Merci de soumettre cette trousse de mise en candidature à Élections AÉUM! Veuillez lire tous les renseignements qui y sont contenus et remplir tous les formulaires nécessaires.

Si vous souhaitez nous rencontrer virtuellement pour discuter de votre campagne, n'hésitez pas à prendre rendez-vous par courriel à l'adresse elections@ssmu.ca.

Si vous n'avez pas encore la certitude de mener votre campagne, vous pouvez nous poser des questions sur le processus électoral ou simplement discuter avec nous. Si vous avez des commentaires ou des questions, n'hésitez pas à nous écrire (elections@ssmu.ca ou bien deo@ssmu.ca).

Merci beaucoup et bonne chance!

Noème Fages
Directeur général des élections
elections@ssmu.ca

Jonathan Dong
Sous-directeur général des élections
deo@ssmu.ca



INSTRUCTIONS

1. Formulez votre question référendaire et **obtenez la permission d'Élections AÉUM** pour la présenter. Lorsque vous formulez votre question, assurez-vous qu'elle s'harmonise avec les documents de gouvernance de l'AÉUM.
2. Envoyez par courriel cette trousse de mise en candidature complétée avant le **20 février 2023 à 17 h**. Veuillez soumettre chaque page de la trousse de mise en candidature en pièce jointe (**1 dossier unique**) ainsi que votre question référendaire à l'adresse elections@ssmu.ca.

Les formulaires en retard seront rejetés sans appel, et les colis physiques ne seront pas acceptés.

3. Nous vous enverrons un courriel de confirmation une fois que nous aurons reçu votre trousse. Si vous ne recevez pas de courriel de confirmation dans un délai raisonnable, votre trousse pourrait ne pas avoir été reçue. Si cela devait se produire, veuillez envoyer un courriel à l'adresse elections@ssmu.ca. Nous vous conseillons de conserver une copie de votre trousse dans vos dossiers personnels avant de nous la remettre.
4. Récoltez les signatures d'au moins **100 membres de l'AÉUM** qui souhaitent l'intégration de votre question référendaire au bulletin de vote, en leur demandant de remplir **un formulaire Google** qui vous sera fourni par Élections AÉUM, une fois que votre question aura été approuvée et que vous aurez soumis ce formulaire. **Un maximum de 30 % des signatures peuvent provenir d'élèves de la même faculté.** Nous supprimerons les soumissions contenant des renseignements incomplets sans aucune exception. (*Remarque : il serait préférable d'inclure des signatures supplémentaires pour vous assurer que toutes les signatures requises sont valides).
5. Élections AÉUM exige que la conduite de toutes celles qui ont posé leur candidature respecte la Constitution et les règlements administratifs de l'AÉUM. La direction générale des élections est spécialement chargée de maintenir un bon décorum électoral et d'appliquer les



Elections SSMU

elections@ssmu.ca | elections.ssmu.ca

3600 McTavish St., Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories

règlements relatifs aux violations de campagne. Veuillez lire les règlements électoraux et les articles pertinents de la constitution qui se trouvent à l'adresse suivante :

<https://ssmu.ca/gouvernance/documents-de-gouvernance-2/?lang=fr>

6. Veuillez assister à la **réunion obligatoire** de la présidence des comités le **6 mars 2023 à 18 h 00** (HNE) sur Zoom. Au cours de cette réunion, vous aurez l'occasion de rencontrer les responsables des élections de l'AÉUM ainsi que les présidences de divers comités, et de découvrir le fonctionnement des élections. Plus important encore, nous expliquerons les règlements, les procédures et les sanctions qui peuvent éventuellement s'appliquer. Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, veuillez contacter Élections AÉUM dès que possible.
7. Vous ne pouvez faire campagne que lors de la période officielle de campagne, soit du **7 mars 2023 à 9 h au 17 mars 2023 à 18 h**.
8. Vos descriptifs pour le comité des élections sont limités à 150 mots en anglais et 200 en français, et doivent être remis avant **le 6 mars 2023 à minuit (HNE)**.

Dates importantes à retenir :

- **Période de nomination des questions**
23 janvier 2023 à 9 h - 20 février 2023 à 17 h
- **Réunion de la direction des comités**
6 mars 2023 à 18 h 00 HNE (Zoom)
- **Descriptifs « pour »/« contre » écrits**
6 mars 2023 à minuit
- **Période de campagne électorale**
7 mars 2023 à 9 h – 17 mars 2023 à 18 h (HNE)

*Veuillez noter que la campagne ne peut se faire que pendant la période de campagne. Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification.

- **Période de scrutin**
13 mars 2023 à 9 h – 17 mars 2023 à 17 h (HNE)
- **Annonce des résultats (via le site Internet d'Élections AÉUM et Facebook)**
Dès que les résultats seront vérifiés le 17 mars 2023.



Elections SSMU

elections@ssmu.ca | elections.ssmu.ca

3600 McTavish St., Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories

Question proposée

Informations personnelles

Nom : _____

Faculté et année d'études : _____

Numéro de matricule étudiant : _____

Adresse : _____

Téléphone : (_____) _____ - _____ Courriel : _____

J'ai lu et complété toutes les étapes fournies dans les instructions de cette trousse, et j'accepte de mener une campagne pour cette question, à moins d'indication contraire de la part d'Élections AÉUM :



Elections SSMU

elections@ssmu.ca | elections.ssmu.ca

3600 McTavish St., Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories

Signature

Date